

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
KERDI-COLL Pulverkomponente**

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE**

NOM DU PRODUIT                   KERDI-COLL Pulverkomponente  
 UTILISATION                     Mastic.  
 DISTRIBUTEUR                   Schlüter-Systems KG  
   Schmöllestrasse 7  
   D-58640 Iserlohn  
   +49 2371 971 403  
   +49 2371 971 49403  
 PERSONNE À CONTACTER       Anwendungstechnik  
 NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE   Anwendungstechnik  
   Tel.: +49 (0) 2371 971 240  
   Fax: + 49 (0) 2371 971 339

**2 IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION (1999/45)       Xi;R36.

CLASSIFICATION (EC 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques  
 Pour l'homme  
 Pour l'environnement

Non classé.

Skin Irrit. 2 - H315; Eye dam. 1 - H318

Non classé.

ETIQUETTE CONFORME A LA NORME (CE) N° 1272/2008



MENTION D'AVERTISSEMENT       Danger

MENTIONS DE DANGER

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

CONSEILS DE PRUDENCE

P102

Conserver hors de la portée des enfants.

P280

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

P262

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P337+313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P402

Stocker dans un endroit sec.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation régionale.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation nationale.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation internationale.

CONSEILS DE PRUDENCE SUPPLEMENTAIRES

P264

Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P305+351+338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

PORTLAND CEMENT		> 3 %
No CAS : 65997-15-1	No CE : 266-043-4	
Classification (CE 1272/2008) Skin Irrit. 2 - H315 Eye dam. 1 - H318 STOT Single 3 - H335	Classification (67/548/CEE) Xi;R41,R37/38.	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16

#### 4 PREMIERS SECOURS

##### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Aucunes recommandations.

##### INHALATION

Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### INGESTION

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

##### CONTACT AVEC LA PEAU

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

##### CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Ne pas se frotter les yeux.

#### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### MOYENS D'EXTINCTION

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

##### PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

##### RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucunes données disponibles.

##### RISQUES PARTICULIERS

Aucunes données disponibles.

##### ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

#### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Éviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec les yeux et le contact avec la peau prolongé.

##### PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

##### MÉTHODES DE NETTOYAGE

Éviter de générer et disperser la poussière. Enlever le produit répandu avec un aspirateur. Si ce n'est pas possible, recueillir le produit renversé avec une pelle, un balai ou un outil similaire.

#### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

##### PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Éviter l'inhalation de poussières.

##### PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans le récipient original. Stocker dans un endroit sec.

#### 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

##### ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

**MESURES D'INGÉNIERIE**

Sans objet

**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Porter un respirateur s'il y a formation de poussières.

**PROTECTION DES MAINS**

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants en nitrile sont recommandés.

**PROTECTION DES YEUX**

Porter des lunettes de sécurité anti-poussières s'il y a risque de contact avec les yeux.

**MESURES D'HYGIÈNE**

Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau.

---

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

ASPECT	Poudre, poussière
COULEUR	Couleurs diverses.
ODEUR	Caractéristique.
SOLUBILITÉ	Durci au contact avec l'eau. Les solutions aqueuses sont basiques.
DENSITÉ VOLUMIQUE	900 - 1300 kg/m <sup>3</sup>
VALEUR pH, SOLUTION CONCENTRÉE	11 - 12.5

---

**10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

---

**STABILITÉ**

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

**CONDITIONS À ÉVITER**

Au contact de l'eau et de l'humidité le produit durcit pour se transformer en une masse solide.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX**

Aucuns produits de décomposition dangereuse.

---

**11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

---

**INHALATION**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

**CONTACT AVEC LA PEAU**

Irritant pour la peau.

**CONTACT AVEC LES YEUX**

Risque de lésions oculaires graves.

---

**12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

---

---

**13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Remettre l'emballage pour réutilisation.

**MÉTHODES D'ÉLIMINATION**

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Les poudres doivent être ramassées dans des sacs scellés et éliminés dans des décharges approuvées.

**CLASSIFICATION DECHETS**

170904: mixed construction and demolition wastes other than those mentioned in 170901, 170902 and 170903

---

**14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

**GÉNÉRALITÉS**

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

SUBSTANCE DANGEREUSE Non.  
POUR  
L'ENVIRONNEMENT/POLLUANT  
MARIN

---

#### 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

---

##### DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

---

#### 16 AUTRES INFORMATIONS

---

##### COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

Première édition.

##### ÉMISE PAR

Anwendungstechnik

NO DE REV. /REEMPL. FDS 1

##### GÉNÉRÉE LE

DATE 24.09.2012

##### PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R36 Irritant pour les yeux.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

##### MENTIONS DE DANGER COMPLETES

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

#### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE  
KERDI-COLL Flüssigkomponente

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

**1.1. Identificateur de produit**

Nom commercial KERDI-COLL Flüssigkomponente

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées Primaire.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Distributeur Schlüter-Systems KG  
Schmölestrasse 7  
D-58640 Iserlohn  
+49 2371 971 403  
+49 2371 971 49403

Personne À Contacter Anwendungstechnik

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Anwendungstechnik  
Tel.: +49 (0) 2371 971 240  
Fax: + 49 (0) 2371 971 339

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification (CE 1272/2008)

Risques Physiques et Chimiques	Non classé.
Pour l'homme	Non classé.
Pour l'environnement	Non classé.

Classification (1999/45/CEE)

Non classé.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Étiquette Conforme A La Norme (CE) N° 1272/2008  
Aucun pictogramme requis.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3. Autres dangers**

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**3.2. Mélanges**

Commentaires Sur La Composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

**4.1. Description des premiers secours**

Informations générales

Aucunes recommandations.

Inhalation

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec la peau

Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'œil.

Consulter un médecin si l'irritation persiste. Ne pas se frotter les yeux.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

---

**SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

En cas d'incendie, utiliser la mousse, le dioxyde de carbone, la poudre ou l'eau pulvérisée.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Produits de combustion dangereux

Pas connu.

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

Aucunes données disponibles.

Risques particuliers

Aucunes données disponibles.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

---

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

---

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Éviter le contact avec les yeux. Porter des gants de protection, et, en cas de risque d'éclaboussures, également des lunettes de protection/masque facial. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ramasser et éliminer le produit déversé comme indiqué dans la rubrique 13. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber les déversements à l'aide de granulé, de sciure de bois, de chiffons ou similaires. Empêcher le déversement de grandes quantités dans l'égout. Ne pas laisser les effluents contaminer les bassins et réseaux d'eau.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

---

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans le récipient original. Garder debout. Entreposer à une température au-dessus du point de congélation.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

---

**SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

**8.1. Paramètres de contrôle**

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Équipements de protection



Mesures d'ingénierie

Sans objet

Protection respiratoire

Une protection respiratoire n'est pas requise.

Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Les gants en nitrile sont recommandés.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité et un masque facial en cas de risque d'éclaboussures.

Mesures d'hygiène

Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau.

---

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Couleur	Couleurs diverses.
Odeur	Caractéristique.
Solubilité	Émulsionnable dans l'eau.
Densité relative	1 -1.1
Valeur pH, Solution Concentrée	5 - 8.5

### 9.2. Autres informations

---

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le gel. Éviter les températures excessives pendant de longues périodes.

### 10.5. Matières incompatibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucuns produits de décomposition dangereuse.

---

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Contact avec la peau

Ne pas un sensibilisateur de la peau.

Contact avec les yeux

Irritation, brûlure, larmolement, vision floue après éclaboussure du liquide.

---

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

### 12.1. Toxicité

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

---

**SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

Informations générales

Remettre l'emballage pour réutilisation.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

Classification Dechets

08 04 10: Klebstoff- und Dichtmassenabfälle mit Ausnahme derjenigen, die unter 08 04 09 fallen

---

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

Généralités

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Étiquettes De Transport

Aucun panneau d'avertissement de transport requis.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

---

**SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique



## KERDI-COLL Flüssigkomponente

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

---

### SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

---

Commentaires De Mise À Jour

Première édition.

Émise Par

Anwendungstechnik

Révision

1

24.09.2012

#### Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.

[www.portailbatiment.fr](http://www.portailbatiment.fr)

[www.portailbatiment.fr](http://www.portailbatiment.fr)